



Conseil Municipal

Séance Ordinaire du Lundi 15 décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le quinze décembre à 20 h 00, le Conseil Municipal de VIF, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Guy GENET.

Présents : Guy GENET – Gérard BAKINN – Anne-Sophie RUELLE – Jacques DECHENEAUX – Yasmine GONAY – Jean-Marc GRAND – Sarine VELLA – Daniel SUAREZ – Colette ROULLET – Fabien MYLY – François FASCIAUX – Céline DI DOMENICO – Didier JUAREZ – Cécilia BOURGIN – Michelle NOVAKOWSKI – Sylvain GARREAU – Patrick LOMBARD – Karine MAURINAUX – Christian GIRAUD - Florence SCHAMBEL – Serge SANTARELLI – Séverine GALBRUN – Claude CHALVIN – Guillaume CARASSIO – Céline GRANGÉ

Procurations : Nathalie CHEVALIER à Gérard BAKINN
Karine REGOBIS à Jacques DECHENEAUX
Sébastien GRIVEL à Sarine VELLA
Gaëlle FAOU à Colette ROULLET

Secrétaire de séance : Cécilia BOURGIN

Date de la convocation du Conseil Municipal : 9 décembre 2025

Nombre de conseillers municipaux :

En exercice :	29
Présents :	25
Procurations :	4
Votants :	29

Le Quorum est atteint

Délibération n°2025/91

Changement de dénomination de l'allée de l'Industrie dans la zone des Speyres

Envoyé en Préfecture le

Publié le

VILLE DE VIF**CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 15 DECEMBRE 2025****Délibération N°2025/91****Objet : Changement de dénomination de l'allée de l'Industrie dans la zone des Speyres**

Il appartient au conseil municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues et places publiques.

Par une délibération du conseil municipal datant 28 Janvier 1988, une voie à créer dans la zone des SPEYRES a été dénommée « Allée de l'Industrie » et son nom n'a pas été modifié depuis.

En dépit de cette dénomination officielle, l'usage a consacré le terme de Rue de l'Industrie de manière récurrente.

Enfin, la plupart des entreprises qui y sont situés, ont leur adresse commerciale à « Rue de L'Industrie ». La commune a reconnu à plusieurs reprises ce terme dans ses communications officielles, dans la certification de sa base d'adresses locales et ce, jusque dans l'installation du panneau qui mentionne la « «Rue de l'Industrie » ».

Afin de ne pas modifier les adresses des entreprises existantes et de faire correspondre l'usage à la réalité, Il est proposé de dénommer cette voie « Rue de l'Industrie ».

Vu l'article 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis de la commission aménagement du territoire, urbanisme en date du 04 décembre 2025 ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré, **décide à l'unanimité** :

- **DE RENOMMER** la voie en impasse qui se situe au carrefour avec l'avenue d'Argenson et en face de la rue Lucien Paucher pour une longueur de 1 790 mètres environ, «Rue de l'Industrie »;
- **DE CHARGER** Monsieur le Maire, ou en cas d'absence, son suppléant, de prendre toutes les dispositions nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

ANNEXES :

Plan de situation de la rue de l'industrie

Plan Masse de la rue de l'industrie

Fait et délibéré à VIF, les jours mois et an susdits.

Le Secrétaire de Séance

Cécilia BOURGIN

RÉSULTAT DU VOTE : Unanimité